



LA RÉUSSITE SCOLAIRE AU SECONDAIRE

Août 1996

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

7855, boulevard L.-H.-Lafontaine - bureau 100 - Anjou, Québec H1K 4E4

Téléphone: (514) 353-7511

Télécopieur: (514) 353-2064

INTRODUCTION

La Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE) qui soumet ce mémoire à votre considération est un organisme professionnel qui représente près de deux mille cinq cents directeurs, directrices, directeurs adjoints et directrices adjointes des écoles primaires et secondaires du Québec. Ces personnes actuellement en fonction sont regroupées en vingt-sept associations régionales, membres de la FQDE et réparties à travers tout le Québec; à ces associations s'en ajoute une autre qui regroupe plus de mille cinq cents retraités.

Créée en 1962 et incorporée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, la FQDE a pour but premier de promouvoir et de défendre les intérêts professionnels, économiques et sociaux des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement. Elle se préoccupe également de façon très active de la situation de l'Éducation au Québec ainsi que de la qualité de nos services éducatifs.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES

Même si nous sommes surpris de voir la Commission de l'éducation entrer aussi tardivement dans la vaste réflexion publique entreprise depuis plusieurs mois autour du système d'éducation québécois, nous ne pouvons que vous féliciter de vous y être enfin engagés et de l'aborder sous l'angle de la réussite éducative.

Nous attachons beaucoup d'importance et nous avons mis beaucoup d'espoir dans cette vaste réflexion pilotée par la Commission des États généraux sur l'éducation. Nous croyons qu'elle a l'immense mérite d'aborder notre système d'éducation dans son ensemble à partir de ses finalités, de ses valeurs, de la mission et du rôle attendu de l'école... pour déboucher ensuite sur des préoccupations susceptibles de cadrer dans cet ensemble à condition que des consensus puissent être réalisés autour d'un nouveau "projet de société" mieux adapté à l'évolution du Québec.

Après tant d'efforts consacrés, au cours des dernières années, à des projets trop fragmentés de réforme comme ceux sur le programme de français, sur la formation professionnelle et technique, sur les curriculums, sur les règles de sanction des études, sur l'enseignement de l'histoire, sur les profils de formation des élèves, sur les technologies de l'information et des communications et sur d'autres sujets, nous osons croire que la Commission de l'éducation ne cherche pas à perpétuer cette tendance en choisissant comme thème "Les conditions de la réussite scolaire au secondaire".

Comme nous le soulignons dans notre récent mémoire à la Commission des États généraux (voir ce document à l'annexe 1) : *"Sans verser dans /a philosophie à outrance, il devrait être possible de convenir largement d'un grand principe de base, en éducation, à l'effet que chaque élève a droit à la réussite, à SA réussite. Peu importe que cette réussite ne soit pas la même pour tous ou que ses modalités ne soient pas toujours faciles*

à définir, l'important est de s'entendre sur l'objectif ultime qui est de "qualifier" chaque élève pour qu'il puisse s'insérer activement dans la société. "

Voilà brièvement comment nous concevons la réussite éducative des élèves que nous considérons également comme un processus continu débutant au préscolaire (pour ne pas dire avant) et se terminant au secondaire, au collégial ou à l'université dépendant de chacun.

C'est en nous inspirant de cette conception que nous allons aborder les quatre sujets que vous avez soulevés dans votre document de consultation.

LES DIPLÔMES ET LES SERVICES ÉDUCATIFS DE LA SECONDE CHANCE

En ce qui concerne la problématique des diplômes et des services éducatifs de la seconde chance, nos constatations générales nous amènent à réaliser de plus en plus qu'une solution unique pour tous n'est habituellement pas une solution mais plutôt une source de problèmes. Par conséquent, il faut s'organiser pour offrir des services éducatifs à tous, selon leurs capacités et avec diverses voies d'apprentissage et de sortie. Dans un chapitre sur les profils de formation, nous avons d'ailleurs présentée à la Commission des États généraux une illustration de ce que cela pourrait concrètement signifier, tant au primaire qu'au secondaire.

Afin d'éviter le dilemme "qualité ou quantité", nous sommes plus enclins à penser en terme de "qualification" à acquérir plutôt que de pourcentage de diplômes et ce, en fonction du degré de compétitivité extérieure que l'on veut donner à notre système d'éducation. Nous ne croyons pas qu'il faille abaisser les exigences des diplômes destinés à baliser les parcours réguliers des élèves mais plutôt rechercher la persévérance et la réussite en envisageant des parcours multiples de plus ou moins grande complexité dépendant de l'orientation de sortie de ces élèves. De tels parcours devraient également être certifiés par des formes de "reconnaissance" appropriées (reconnaisances d'acquis, attestations de capacité...). Pourrait-on envisager de déterminer un niveau de formation générale commune s'étendant jusqu'à la fin de la 3^e secondaire, peut-être même avec un diplôme, pour ensuite diversifier les approches, tant au cours général qu'à la formation professionnelle? Nous avons tendance à croire que oui et nous pensons également qu'il est possible de le faire sans donner un signal de relâchement par rapport à la qualité de la formation.

En ce sens, nous ne croyons pas que le problème majeur, en formation professionnelle, en soit un de reconnaissance des diplômes mais il nous apparaît qu'il faille plutôt travailler

sur l'accessibilité des élèves, surtout des jeunes, et sur la diversification des voies comme le programme expérimental de l'an dernier avait commencé À le faire.

Concernant tout particulièrement les services de seconde chance, vous aurez sans doute compris par nos réflexions précédentes que notre "modèle unique" actuel de formation est, à nos yeux, passablement responsable du besoin que l'on éprouve pour ces services. Nous ne nions pas, cependant, que ces services puissent aussi répondre parfois à l'évolution des besoins d'une partie des élèves de 16 à 19 ans. Nous estimons toutefois qu'une diversification des approches comme celle que nous préconisons serait susceptible de faire diminuer le besoin pour des services de seconde chance.

AIDE AUX ÉLÈVES À RISQUE ET PRÉVENTION D'ENSEMBLE

Lorsque nous pensons aux “élèves à risque” et aux mesures de prévention susceptibles de faire diminuer l’abandon scolaire, il ne faut surtout pas examiner ces questions en se concentrant uniquement sur le secondaire. En parodiant le “tout se joue avant six ans” des psychologues, nous pourrions affirmer que *“beaucoup se joue au préscolaire et au primaire”* en ce domaine, tant pour les élèves en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage que pour ceux qui présentent des troubles de comportement attribuables à divers facteurs.

Nous ne sommes pas portés, tout comme vous, à chercher des coupables et à vouloir attribuer la responsabilité de l’abandon scolaire aux uns ou aux autres. Il s’agit d’une responsabilité que nous devons tous partager à nos divers niveaux d’intervention et surtout d’une situation à améliorer. Pour cela, il faut faire plus que des dénonciations, il faut trouver ensemble des moyens de s’attaquer, dès le bas âge des enfants, aux causes de l’abandon scolaire.

Dans l’immédiat, pour les élèves à risque du secondaire, il faut, bien sûr, envisager des moyens comme l’aide pédagogique individuelle, le titulariat, des services pédagogiques adaptés, de l’aide aux parents... Il ne faut surtout pas rechercher un modèle unique d’intervention mais plutôt laisser aux milieux (c’est-à-dire aux écoles) la marge de manoeuvre suffisante pour apporter des réponses adaptées à leur situation.

En ce qui a trait à la prévention, vous soulevez deux interrogations dans votre document de consultation: l’une sur les ressources financières à dégager, l’autre sur les stratégies à adopter. En éducation comme en santé ou en bien d’autres domaines, la prévention est souvent le parent pauvre du “curatif” et on trouve toujours des raisons pour ne pas trop y investir. Quand ce n’est pas le contexte économique, c’est la difficulté d’en mesurer les résultats ou encore autre chose. Pour investir dans la prévention, il faut d’abord y croire même s’il est ensuite difficile de s’en approprier politiquement les bienfaits. Avant qu’il ne

soit trop tard, il serait peut-être temps d'y investir davantage, avec des ressources financières additionnelles. Au niveau des stratégies à adopter pour favoriser, dès le préscolaire et le primaire, la réussite des études du secondaire, nous en retenons trois: d'abord, continuer à travailler à la valorisation de l'éducation et des éducateurs de façon à ce que l'école ne soit pas qu'une triste obligation à vivre mais plutôt un lieu où l'on a la "chance" d'apprendre; ensuite, développer des méthodes de travail et des stratégies d'apprentissage pour que les élèves soient vraiment en situation d'apprendre à apprendre; en troisième lieu, agir auprès des parents des élèves pour les supporter dans leur rôle éducatif.

COLLABORATION ET SOUPLESSE

Sous le titre de “collaboration et souplesse”, vous soulevez des questions sur le partenariat autour de l’école et sur la marge de manoeuvre nécessaire à une école pour remplir pleinement sa mission.

Pour nous, la notion de partenariat est une notion qui s’impose de plus en plus à l’école et qui prend tout son sens. Sur un plan plus général, nous croyons que l’école doit être ouverte à des partenaires mais à certaines conditions, toutefois: cela doit passer par la direction de l’école; cela doit s’exercer principalement autour des besoins et de la mission de l’école; les partenaires ne doivent pas être seulement des demandeurs de services mais aussi des personnes qui s’impliquent dans la réalisation des projets retenus. L’école étant malheureusement trop souvent encombrée de pseudo-partenaires qui ne cherchent qu’à profiter d’une clientèle captive, nous avons, depuis quelques années, développé la hantise de l’école fourre-tout. Nous attachons, par contre, une importance toute spéciale au partenariat “école-parents” et nous souhaitons développer encore davantage ce partenariat à partir du principe que les parents sont les premiers responsables de l’éducation de leurs enfants.

À propos des changements à apporter pour que l’école puisse mieux réaliser sa mission et jouer plus pleinement son rôle, nous croyons, quant à nous, qu’elle doit devenir plus autonome et plus responsable qu’elle ne l’est actuellement dans notre système d’éducation. Il faut en quelque sorte que le centre de décision se situe le plus près possible de l’action, soit à l’école. Dans un document assez volumineux que nous avons transmis à cette Commission et dont un résumé est annexé au présent mémoire (annexe 2), nous précisons notre pensée à ce sujet, nous analysons diverses implications des changements requis et nous faisons état des fonctions et responsabilités que devraient assumer les principaux intervenants dans un tel cadre. Nous souhaitons échanger plus amplement avec vous à ce sujet, tout à l’heure.

Dans un tel contexte de plus grande autonomie et de plus grande responsabilité, deux facteurs nous apparaissent particulièrement importants pour faire varier à la hausse la capacité d'une école d'amener ses élèves à une meilleure réussite; il s'agit de la nature de l'engagement individuel du personnel de l'école et de la qualité du projet éducatif vécu à l'école.

QUESTION DE POUVOIR

Quand il est question de pouvoir, comme dans votre dernière série d'interrogations, il est toujours grisant, même l'espace d'un instant, de se mettre dans la peau de ceux ou de celles qui pourraient "changer quelque chose" à la situation.

Sans nécessairement répéter toutes les propositions énoncées précédemment, nous ne pouvons nous empêcher, à ce stade-ci, de mettre en relief divers éléments auxquels nous attachons plus d'importance et qui pourraient, selon nous, augmenter la réussite scolaire à plus ou moins court terme:

- que l'éducation soit clairement identifiée, au niveau politique, comme la priorité au Québec et qu'on y consente le financement requis;
- que les finalités de l'éducation au Québec soient clairement énoncées par les décideurs;
- que le ministère de l'Éducation soit le seul maître à bord en formation générale et continue et qu'il soit le principal "leader" dans la formation liée à l'emploi, en collaboration avec d'autres partenaires comme le ministère de l'Emploi, celui de la Santé et des Services Sociaux, les entreprises...;
- que l'on évite d'agir "à la pièce" et de façon ponctuelle dans les réformes à venir et que l'on rattache les plans d'action adoptés à des orientations générales claires et largement partagées;
- que l'on remette vraiment le "focus" du système d'éducation sur l'élève qui en est la raison d'être;
- que l'on ramène le centre de décision le plus près possible de l'action, soit à l'école et que celle-ci devienne plus autonome et plus responsable;
- qu'on laisse plus de place aux parents à l'école et dans notre système d'éducation;
- qu'on améliore l'arrimage entre les trois ordres d'enseignement;
- qu'on améliore les services à la petite enfance;

- que l'on accroisse l'encadrement des élèves en laissant à chaque milieu le soin de choisir les formules en fonction de ses besoins;
- que l'on fasse du français une préoccupation commune à l'ensemble des acteurs du milieu scolaire.

CONCLUSION

En conclusion, nous désirons vous remercier de nous avoir invités à participer aux auditions de la Commission de l'éducation sur la réussite scolaire au secondaire.

Nous espérons que ces considérations contribueront à enrichir votre réflexion et vous permettront d'exercer votre influence en vue d'une amélioration de notre système québécois d'éducation.

Nous sommes maintenant disponibles pour échanger avec vous sur ces questions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FQDE

- Président: Guy LESSARD
Siège social de la FQDE
- Vice-président: Guy PARADIS
École secondaire de la Lancée, Montréal
- Secrétaire: André BÉDARD, directeur adjoint
Ecole secondaire Gérard-Filion, Longueuil
- Trésorier: Laval CAVANAGH, directeur
École de Carleton, Caneton
- Conseillers: Hélène CADIEUX, directrice
École secondaire Rose-Virginie-Pelletier, Pierrefonds
- Denys CAMPEAU, directeur
Polyvalente de la Forêt, Amos
- Michel COUTURE, directeur
École Plateau-Saint-Louis, Blainville
- Hervé DIONNE, directeur
École Tournesol, Saint-Léonard-d'Aston
- Michel GRAVEL, directeur
Écoles intégrées des Forges, Trois-Rivières
- Michel R. GRAVEL, directeur adjoint
Polyvalente Charles-Gravel, Chicoutimi-Nord
- Olivier LEFRANÇOIS, directeur
École primaire-secondaire Providence, Saint-André Avellan